

Une invitation à se souvenir Les mémoires de Carignan-Salières

Jacques Mathieu

Numéro 122, 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/79291ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Mathieu, J. (2015). Une invitation à se souvenir : les mémoires de Carignan-Salières. *Cap-aux-Diamants*, (122), 28–30.

UNE INVITATION À SE SOUVENIR LES MÉMOIRES DE CARIGNAN-SALIÈRES

par Jacques Mathieu

La mémoire, qu'elle soit personnelle ou collective, est dotée de capacités exceptionnelles. Fruit d'actes studieux, raisonnés et explicites ou encore d'émotions et de sensibilités aux effets implicites, elle enregistre, organise, aménage, sélectionne et fixe parfois dans la pierre. Elle se permet également d'oublier. Les événements rappelant la venue des troupes de Carignan-Salières en Nouvelle-France, en 1665, s'inscrivent dans cette réalité multiforme.

Les réalités historiques à prendre en considération sont si nombreuses que la mémoire n'a eu d'autres choix que d'écarter ou de généraliser. Il en résulte bien plus qu'une perte d'informations à propos de détails. Des événements ou des situations qui ont porté à conséquence sont écartés, comme s'ils n'avaient plus de signification dans le présent. De fait, sont principalement retenus comme éléments de mémoire les événements, les personnes et les lieux imprégnés de sensibilité.

UNE MÉMOIRE AMÉNAGÉE

La venue des troupes de Carignan a été expliquée par le climat de terreur causé par le harcèlement de nations iroquoises. De fait, après la destruction de la Huronie, en 1648, des groupes iroquois ont dressé des embuscades et harcelé les Français, comme leurs alliés Hurons et Algonquins, dans toute la vallée du Saint-Laurent. Presque chaque année, entre



Cette maquette du navire *Le Brézé* a été offerte par le marquis de Tracy en ex-voto à l'église Notre-Dame-des-Victoires pour une traversée de l'Atlantique sans problème. (Photo : Daniel Abel).

trois et quinze habitants de différentes localités de la Nouvelle-France ont été capturés et souvent tués. Ce fut le cas à Montréal et aux environs, à Trois-Rivières, à Cap-Rouge, à l'île d'Orléans, sur la côte de Beaupré et même jusqu'à Tadoussac. À Québec, on a érigé un fort pour protéger les Hurons. À Montréal, on a constitué des escouades de volontaires pour se prému-

nir contre les dangers. La crainte a été généralisée, au point où les autorités de la colonie ont demandé des secours militaires au roi de France.

UNE MÉMOIRE MAL INFORMÉE

Entre 1660 et 1665, les ambassades succèdent aux escarmouches. Différentes nations iroquoises, appuyées par des missionnaires jésuites, délèguent des ambassadeurs pour négocier la paix. Certains traités sont même signés et, de part et d'autre, des personnes sont laissées en preuve de bonne volonté. En vain! Il importe cependant de rappeler que la guerre n'est pas totale avec les Cinq-Nations; certaines d'entre elles souhaitent vivement la paix. Ce sont les Agniers qui demeurent le plus longtemps réfractaires.

UNE MÉMOIRE QUI AMALGAME

Finalement, à l'été 1665, le régiment de Carignan-Salières, constitué de 20 compagnies

de 50 soldats chacune, débarque à Québec. S'ajoutent bientôt quatre compagnies dirigées par le vice-roi Alexandre Prouville de Tracy. C'est ce dernier qui prit la tête des troupes françaises lancées contre les Agniers. Dès lors, le souvenir de l'expédition militaire fusionne ces deux corps de troupes.

UNE MÉMOIRE EN DÉSUÉTUDE

À ce moment, les risques d'un conflit armé de même que ceux associés à la présence soudaine de plus de 1 000 nouvelles personnes (près du cinquième de la population de résidents) sont pris très au sérieux. Soucieux du salut de toutes les âmes, M^{gr} de Laval fait administrer le sacrement de confirmation à environ 275 militaires, ce qui oblige les huguenots à accomplir un acte de profession de foi catholique. De plus, comme le port du scapulaire offre une garantie de mort en état de grâce, ce sont plus de 900 militaires qui entrent dans cette confrérie.

UNE MÉMOIRE DE PACIFICATION

La majorité de ces militaires sont dirigés vers la vallée du Richelieu, la grande voie d'invasion des ennemis, où, rapidement, ils érigent des fortifications. Après une expédition infructueuse et pratiquement oubliée, menée au cours de l'hiver par le gouverneur Rémy de Courcelle, qui perd tout de même 60 hommes, Tracy est chargé d'envahir le territoire des Cinq-Nations. Sous son commandement, ses compagnies et celles de Carignan gagnent les territoires iroquois. Les hommes de la place ayant fui, les troupes françaises brûlent les cabanes et les récoltes. Il ne reste plus qu'à conclure une paix générale qui est signée le 7 juillet 1667. Environ 160 soldats sont décédés, près de 450 retournent en France,

les autres restent dans la colonie.

UNE MÉMOIRE QUI GLOBALISE

Dans une évocation fusionnelle, Tracy et le régiment de Carignan sont également considérés comme les grands artisans de la victoire et de la pacification. Ils se partagent la majorité des rappels historiques dans la toponymie québécoise. La Commission de toponymie de Québec rapporte 62 mentions du nom Carignan et 47 du nom Tracy. Municipalités, places, boulevards, lacs, montées, ponts, avenues, mais surtout rues sont identifiés à ces noms. Une bonne proportion de ces mentions se retrouve en Montérégie, dans la vallée du Richelieu, mais on en repère à la grandeur du Québec.

UNE MÉMOIRE INSCRITE DANS LA PIERRE

La mise en valeur des vestiges des fortifications érigées à l'époque perpétue également la mémoire de ces événements : les forts Saint-Louis, tôt devenu Cham-



Dans l'Église catholique, la colombe symbolise souvent l'administration d'un sacrement.

bly, Sainte-Thérèse, Sainte-Anne et près du fleuve, les forts Saurel et l'Assomption ont été en partie conservés et mis en valeur. Certains cependant, comme le fort Chambly qui a connu une histoire mouvementée au fil des décennies suivantes, évoquent davantage la fin du XVII^e et le XVIII^e siècle. Ainsi, la mémoire de la fortification initiale en bois a été supplantée par celle en pierre et par des événements qui y sont liés.

MÉMOIRE D'UN PEUPEMENT

Au retour de la paix, les autorités françaises ont voulu assurer la sécurité de la colonie en incitant une bonne partie des militaires à demeurer en Nouvelle-



Principaux lieux d'établissement des militaires de Carignan-Salières. (Réalisation : Philippe Desaulniers).



France. Leur intention était de transformer les militaires en habitants sous promesse de gratifications, de distribution gratuite de terres, d'outils et de vivres pour faciliter l'établissement. Il restait à leur procurer l'élément de stabilité le plus important : une conjointe pour former une famille. La politique d'envoyer dans la colonie des filles du roi s'intensifia. L'on considère qu'au total 166 militaires ont épousé une fille du roi. Un nouvel avenir devenait possible.

UNE MÉMOIRE FONDATRICE

Cette mémoire est exceptionnelle. C'est une merveilleuse mémoire : une mémoire intimiste, constructive, profondément humaniste; une mémoire des racines, une mémoire de fondateurs, une mémoire qui nous environne et qui, dans les familles, s'est transmise de génération en génération. Ces officiers militaires qui sont demeurés en Nouvelle-France ont laissé leur nom aux seigneuries, aux fiefs et aux localités qu'ils ont été appelés à former et à développer. Encore aujourd'hui, leurs noms parsèment les cartes géographiques et

résonnent dans les places à visiter ou à vivre. Le rôle fondateur de ces officiers transformés en seigneurs a pris nom : Berthier, Boisbriand, Carignan, Chambly, Contrecœur, Deschaillons, île de La Motte, La Durantaye, Lanoraie, La Pocatière, Lavaltrie, Longueuil, Manereuil (devenu Louiseville), Rougemont, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Ours, Sorel, Varennes et Verchères. D'autres comme Soulanges, Jarret, Laubia, La

Brisardière, Grandville, La Fresnaye, évoquant par des noms de rue, de parc, de pont et de canal la mémoire de ces militaires, marquent également la toponymie québécoise.

UNE MÉMOIRE DE SOLIDARITÉS

Le mode d'implantation de cette nouvelle population dans ces territoires, concédés principalement en seigneuries ou en fiefs, réfère à une autre valeur sociale émanant des modes de vie. Les officiers militaires, les capitaines, mais également leur lieutenant et leur enseigne, devenus seigneurs dans la société civile ont concédé la majorité de leurs terres tenues en censive à des soldats de leur compagnie. L'exemple le plus notable est vraisemblablement celui de Saint-Ours où, en 1673, 22 des 26 censitaires sont d'anciens soldats de la compagnie du capitaine Pierre de Saint-Ours d'Eschaillons. De même, l'enseigne Dujay de Manereuil concède dix-sept terres à ses compagnons d'armes avant de quitter la colonie. Solidarités de régiment, mais aussi de relations interpersonnelles et, bientôt, par le mariage des descendants, solidarités de voisinage.

UNE MÉMOIRE TERRITORIALISÉE

Environ 400 militaires (les informations varient selon les sources et selon que l'on compte ou non les soldats des compagnies de Tracy avec ceux des compagnies de Carignan-Salières) demeurent en Canada. De ce nombre, la majorité s'installe, souvent avec leur officier, dans la région où ils ont passé l'hiver 1667-1668. Ainsi, l'on en trouve un bon nombre dans les régions de Québec et de Trois-Rivières, le contingent le plus important occupe les environs de la route du Richelieu et la région de Montréal.

MÉMOIRE FAMILIALE

Une des caractéristiques liée à l'établissement des militaires est la possibilité de trouver une conjointe. Michel Langlois a calculé que sur les 325 soldats de Carignan qui se sont installés en Canada, 166 ont épousé une fille du roi; des chiffres qui s'élèveraient respectivement à 285 si l'on retenait l'ensemble des militaires. Comme ce groupe de personnes a constitué au moins 10 % de la population à l'époque et qu'il a laissé une descendance innombrable, les passionnés de généalogie nourrissent à ces sources une histoire de famille qui s'inscrit dans l'espace et dans le temps, au fil des générations.

MÉMOIRE DE LA NATION

Ces rappels mémoriels permettent de comprendre que l'on ait si souvent défini le Québec comme une société tissée serrée. Cette inscription dans le paysage et dans notre environnement de la reconnaissance de valeurs fondatrices et de solidarités procède d'une opération historique et humaniste. Elle vise à enraciner solidement la mémoire au profit des générations futures. La commémoration devient ainsi une invitation à se souvenir.

Jacques Mathieu est professeur émérite à l'Université Laval.